

XCVI. Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de Saint Martin

Camille Jullian

Citer ce document / Cite this document :

Jullian Camille. XCVI. Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de Saint Martin. In: Revue des Études Anciennes. Tome 24, 1922, n°4. pp. 306-312;

doi : <https://doi.org/10.3406/rea.1922.2234>

https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1922_num_24_4_2234

Fichier pdf généré le 21/04/2018

NOTES GALLO-ROMAINES

XCVI

REMARQUES CRITIQUES SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE SAINT MARTIN¹

Examinons maintenant, non plus les sources de la vie de saint Martin², mais cette vie en elle-même³, et en particulier le caractère de son œuvre.

I. — L'ŒUVRE MONASTIQUE DE SAINT MARTIN.

M. Babut réunit sous une même rubrique « saint Martin abbé et thaumaturge⁴ ». « C'était », dit-il, « un saint moine et un grand thaumaturge : ses deux gloires étaient là, ou plutôt sa gloire unique, car ses pouvoirs surnaturels semblaient n'être que le rayonnement de sa sainteté. »

Je ne puis partager l'opinion de M. Babut. Faire un seul tout de Martin abbé et de Martin thaumaturge, de son œuvre monastique et de ses vertus miraculeuses, c'est mêler deux choses différentes, au détriment de la principale; c'est faire pâtir ses fondations religieuses du discrédit auquel sont exposés ses actes miraculeux. Pour juger sainement de ces fondations, il faut en soustraire l'étude à l'enveloppe merveilleuse que leur ont prêtée les contemporains. Il faut les regarder en elles-mêmes.

1. [A titre de renseignement bibliographique complémentaire, je signale A. Bouthillier du Retail, *Catalogue, etc., précédé d'une introduction sur l'époque de la mort de saint Martin*, thèse de l'École des Chartes de 1905 (*École, etc., Positions, etc.*, 1905.)

2. [Voyez les trois fascicules 1, 2, 3, de 1922.]

3. [Nous laissons de côté la partie de cette vie antérieure à l'épiscopat : nous nous en sommes longuement occupé avant l'apparition du livre de M. Babut, et n'avons rien à changer à ce que nous avons dit à ce sujet; *Revue*, 1910, p. 260 sq.]

4. Chap. VII, p. 237 sq.

1° *Ligugé*.

Je n'insiste pas sur Ligugé, sur ce monastère voisin de Poitiers que Martin aurait fondé au temps de saint Hilaire. M. Babut ne croit pas à cette fondation : j'ai indiqué ailleurs les textes qui me l'ont fait accepter¹.

Cette création du monastère de Ligugé cadre si bien avec la vie de saint Martin ! La première chose qu'il fit, une fois évêque de Tours, fut de fonder le grand monastère de Marmoutiers. Pourquoi, étant prêtre de Poitiers, n'eût-il point déjà songé à une institution de ce genre ? Si peu que nous connaissions son caractère, nous ne pouvons lui refuser la ténacité et l'esprit de suite. Ce goût du couvent qui ne le quitta jamais, pourquoi ne l'aurait-il pas eu dans la maturité de sa vie religieuse ?

On objectera que Ligugé est dans le diocèse de Poitiers, et que c'était à l'évêque de Poitiers qu'il appartenait de fonder un monastère dans son diocèse. — Mais Poitiers, en ce temps-là, appartenait à Hilaire, le plus entreprenant et le plus écouté des évêques de la Gaule, le plus préoccupé d'y organiser la vie religieuse, et Hilaire, au temps où saint Martin vint le rejoindre, revenait de cet Orient grec où florissaient déjà les premiers monastères. Que de motifs il avait d'encourager ou d'imaginer la fondation de Ligugé² ! — Assurément, je n'aurais point fait intervenir Hilaire en cette circonstance, si la fondation n'était de son temps et si Ligugé n'était de son diocèse. On me dit que ces textes sur Ligugé n'ont aucune valeur : en eux-mêmes, ils n'offrent rien d'inquiétant, et ce qu'ils racontent s'explique

1. *Revue*, 1910, p. 276 sq. — [Remarquez que Ligugé n'a pu être fondé qu'après le retour d'Hilaire en 360. Or c'est peut-être après son retour en 363 que l'évêque de Verceil, Eusèbe, le compagnon de lutte et d'exil d'Hilaire, fonde le monastère qui paraît être le vrai point de départ de l'institution en Italie et en Occident. Mais même en admettant que la fondation soit antérieure à l'exil d'Eusèbe en 355, il n'en reste pas moins évident qu'il y a ou corrélation ou analogie entre Ligugé et le monastère de Verceil, comme du reste entre la vie et l'œuvre et d'Hilaire et d'Eusèbe. Ligugé est, si je peux dire, dans le mouvement religieux du IV^e siècle. — Sur ce monastère eusébien, ici, p. 126, n. 2. Sur l'ensemble de la question, le bon travail de Spreitzenhofer, *Die Entwicklung des alten Mönchtums in Italien*, Vienne, 1894, p. 12 sq.]

2. Remarquez que Fortunat, dans un texte indépendant de Sulpice (p. 308, n. 2), semble dire qu'Hilaire envoya Martin à Ligugé.

absolument par le caractère des hommes et par celui de l'époque.

Remarquez d'ailleurs que Ligugé de Poitiers et Marmoutiers de Tours se ressemblent singulièrement dans leur situation et leur site : même voisinage de la ville épiscopale, de la rivière et d'une grande route, même lieu de solitude, de retraite et de recueillement à portée d'un grand centre de vie religieuse et de travail humain. A voir les deux lieux, on sent que le même homme les a choisis à dessein pour la même œuvre. — Il est vrai que l'on objectera peut-être que cette similitude prouve seulement une chose : c'est que Sulpice Sévère aura inventé Ligugé sur le modèle de Marmoutiers.

Mais Grégoire de Tours, qui était du pays, est allé à Ligugé, il a vu et visité le monastère, il a rappelé à ce propos que Martin en fut le fondateur¹. — Dira-t-on qu'il s'est laissé influencer et tromper par la lecture de Sulpice Sévère?

Qu'objecte-t-on contre Ligugé?

1° que Martin, devenu évêque de Tours, ne se souvint plus de Ligugé? — Mais connaissons-nous donc toutes les actions et toutes les pensées de saint Martin? et M. Babut est le premier à nous rappeler que nous ne savons presque rien de lui. Et qui nous dit qu'une fois évêque de Tours il n'a pas appelé auprès de lui ses moines de Ligugé?

2° que Paulin de Périgueux et Venance Fortunat ne parlent point de Ligugé comme d'un lieu à monastère. — Mais Paulin et Fortunat, qui copient Sulpice Sévère, ne se sont pas jugés tenus de le copier intégralement².

3° que les moines de Ligugé n'ont pas dit à Grégoire, lors de sa visite, que leur institut était une fondation de Martin. — Mais Grégoire, qui connaissait cette origine du monastère de Ligugé, qui la rappelle lui même au début du récit de sa

1. *De virtutibus sancti Martini*, IV, 30 (ici, p. 309, n. 1).

2. [Paulin de Périgueux, I, 296-7, éd. Petschenig. Fortunat parle deux fois de Ligugé : 1° sans nommer l'endroit, mais en parlant de la fondation d'un monastère à son retour près d'Hilaire (*V. M.*, I, 158 : *Fitque monasterium Pictava comminus urbe*), et ceci est copié sur Sulpice (*Vita*, 7, 1) : 2° en le nommant, sans dire il est vrai qu'il s'agit d'un monastère, mais il en parle de telle sorte qu'on peut penser à la chose : (*Hilarius*) *beatum Martinum in vico Locoteiaco dum præcepisset consistere*, et ce passage paraît indépendant de Sulpice (*Vita Hilarii*, 12, 41).]

visite¹, n'avait vraiment pas besoin de se la faire raconter par les moines de l'endroit. Cela allait de soi.

2° *Du caractère du monastère de Marmoutiers.*

Je l'ai dit à propos de Ligugé, je le répète à propos de Marmoutiers. Il faut considérer ces monastères comme tout différents des institutions que ce mot nous rappelle aujourd'hui. Il n'y a guère là que des jeunes gens, des adolescents même, qui ne sont pas destinés à y vivre éternellement. Dès qu'ils le pourront, ils sortiront de leur retraite pour devenir prêtres ou évêques même². Les plus jeunes sont occupés à des travaux d'écriture³; les plus formés accompagnent l'évêque dans ses tournées⁴. A tous, dès le début, on enseignait « les saintes disciplines de l'Église », et c'était Martin qui présidait à cette éducation⁵. Ces hommes se préparent à imiter Martin, devenu, de moine à Ligugé, évêque à Tours. Ne regardons pas, pour juger de l'institution, l'extérieur de la vie de ces hommes, l'ascétisme de la règle qu'ils s'imposent : regardons leurs espérances, leurs ambitions, leurs destinées. Ils partiront de Marmoutiers pour diriger les églises des Gaules. Marmoutiers n'est pas un cloître où l'on oublie le monde à tout jamais : c'est un séminaire où l'on se prépare à gouverner ce monde⁶. M. Babut lui-même n'est pas loin d'accepter cette conclusion.

Mais alors, n'est-ce pas une très belle œuvre à l'actif de saint Martin ? Rien de pareil n'existait alors en Occident ni

1. *Libuit monasterium Locotigiensim adire, quo congregata monachorum caterva locaverat vir beatus, et tout ce qui suit est relatif à Martin.*

2. Sulpice, *V. M.*, 10, 9 : *Pluresque ex eis postea episcopos vidimus : quæ enim esset civitas aut ecclesia, quæ non sibi de Martini monasterio cuperet sacerdotem ?*

3. *Vita*, 10, 6 : *Ars ibi exceptis scriptoribus nulla habebatur, cui tamen operi minor ætas deputabatur.* On devait faire copier les Écritures. Et cela suppose que l'instruction était obligatoire à Marmoutiers. Ce renseignement est capital.

4. *V.*, 13, 7 ; *Ep.*, 3, 7 ; *D.*, II, 3, 1 ; II, 4, 4.

5. *Dial.*, III, 15, 4 : *A primis annis in monasterio inter sacras ecclesiæ disciplinas ipso Martino educante crevissent.*

6. Paul Albert, p. 123 : « On les appellera des moines si l'on veut ; mais ce qui importe, c'est de ne pas les confondre avec les cénobites de l'Orient. Ceux-ci n'ont d'autre but que leur propre sanctification, sans souci du reste de l'humanité. Or saint Martin fit de ses disciples des hommes utiles à leurs semblables, des serviteurs actifs et libres de l'Église, c'est-à-dire précisément le contraire de ce qu'étaient les Orientaux. »

nulle part dans le monde chrétien¹. Qu'on songe à ce que représentera dans la vie du christianisme ce mot de séminaire, c'est-à-dire d'institution pour former des prêtres. En cela allait être le meilleur de l'Église. Et cela vient de saint Martin.

Car les moines orientaux, dont on parlait fort en ce temps-là par toute la chrétienté, n'avaient rien de commun avec Marmoutiers : l'essentiel, pour eux, c'était l'éloignement du monde, la vie dévote, le culte de son âme propre, l'ascétisme dans tous ses excès².

3° *L'ascétisme en Orient et en Occident.*

D'où vient donc, si les moines de Marmoutiers et ceux d'Orient se ressemblaient alors si peu, d'où vient que Sulpice Sévère ne cesse de comparer Martin aux ascètes et ermites de l'Égypte? Voici, je crois, comme on peut se représenter les choses.

La vie de saint Antoine, par Athanase³, avait popularisé, même en Occident, les vertus ascétiques des bienheureux de la Thébaïde, leur amour de la solitude, la chasteté de leur corps, l'austérité de leur vie. Sulpice a voulu rappeler aux hommes de son pays que saint Martin lui aussi avait vécu dans une cellule, avait pratiqué la pureté et la simplicité. Ce qu'il rapproche l'un de l'autre, ce n'est pas un moine de Marmoutiers et un moine de Thébaïde, c'est le genre de perfection de saint Martin évêque et le genre de perfection d'un cénobite égyptien. L'institution monastique est ici indépendante de la question de l'ascétisme. Notre héros, proclame Sulpice, ne fut pas un ermite ou un anachorète pareil à ceux de l'Orient, qui

1. [La fondation de Marmoutiers a son équivalent dans le monastère que saint Augustin trouva près de Milan, sous les auspices de saint Ambroise (par conséquent après 373) : *erat monasterium Mediolani plenum bonis fratribus extra urbis mœnia sub Ambrosio nutritore* (*Confess.*, VIII, 6, 15; *P. L.*, t. XXXII, c. 755); *vidi ego diversorium sanctorum Mediolani non paucorum hominum, quibus unus presbyter præerat, vir optimus et doctissimus* (*De moribus eccl. cath.*, I, 70; *P. L.*, t. XXXII, c. 1339). L'analogie entre l'œuvre monastique de Martin et d'Ambroise est absolue, et correspond à celle que nous avons notée entre Ligugé et l'œuvre d'Eusèbe de Verceil (p. 307, n. 1)].

2. On a, par exemple, souvent remarqué que les moines orientaux préconisaient le travail de la terre, et que le seul travail admis par Martin (p. 309, n. 5) était un travail intellectuel.

3. Cf. *Revue*, 1922, p. 39 sq.

vivaient « libres de toute entrave, et opéraient des merveilles » dans la solitude, « sans autres témoins que le ciel et les anges » : lui, « il fut mêlé à toute l'agitation des hommes, en lutte avec ses clercs, en proie à la cruauté des évêques, contraint presque chaque jour au contact d'un scandale », et cependant « il demeura debout sur sa vertu comme sur un fondement qu'on ne renverse pas, et il sut faire plus de miracles qu'aucun des ermites de là-bas ¹. » Martin, en fondant Marmoutiers, a fourni un détail de plus à la glorification de ses vertus d'austérité. Il n'eût pas fondé Marmoutiers qu'il fût resté quand même un ascète, comparable à ceux de l'Orient ².

4° Monachisme et thaumaturgie.

Encore moins faut-il unir sa qualité de moine et sa vertu thaumaturgique.

Sans aucun doute son ascétisme monacal prédisposa les peuples à croire à ses miracles. Mais dans le cours du qua-

1. *Dial.*, I, 24, 2 et 3 (c'est peut-être le plus beau passage de Sulpice).

2. Jusqu'où saint Martin poussait-il l'ascétisme ? Voici, sur ce point, l'opinion de M. Babut (p. 238) : Martin « suppliciait son corps de façon inhumaine et ostentatoire... Les mortifications héroïques avaient fait de la vie du saint un martyre perpétuel ». — Sulpice, au contraire, et en cela il oppose l'attitude de Martin aux prouesses ascétiques de l'Orient, Sulpice vante expressément sa mesure en cette affaire, *temperamentum in abstinentia et in jejuniis* (V., 26, 2), et Gallus, le disciple idéal de Martin, déclare que si le Grec peut vivre comme un ange, le Gaulois, lui, doit, même moine, manger à sa faim (*Dial.*, I, 4 5-7 ; 5, 1 ; 8, 5 ; 13, 4 ; 20, 4 ; II, 8, 2). — Mais, dit M. Babut (p. 135), les abstinences excessives de saint Martin sont attestées par Hilaire d'Arles, qui félicite saint Honorat (Babut, p. 17) d'avoir su éviter tout ascétisme exagéré et ostentatoire, *nimietates et appetitum gloriæ* (V. *Hon.*, 8, 37 ; Migne, t. L, c. 1279). « Hilaire établit ici, sans le dire expressément, un parallèle entre son saint à lui et un autre saint, que nous connaissons bien, et auquel il reproche l'indiscrétion dans l'ascétisme. » — Mais Hilaire d'Arles ne nomme pas saint Martin, et nous n'avons pas le droit d'affirmer qu'il pense à lui. Nous n'avons même pas le droit de le supposer, puisque précisément Sulpice Sévère fait de Martin un exemple et une école de modération. — A quoi M. Babut répond (p. 135), que si Sulpice atteste la modération de Martin, c'est qu'il est « préoccupé » de répondre à ceux qui attaquaient les opérations de son héros. « L'apologie atteste l'accusation. » — A quoi je répondrai simplement : il faudrait d'abord prouver qu'il y a apologie. Et quand même il y aurait chez Sulpice l'apologie de la modération de Martin, cela signifierait seulement qu'il trouve cet ascétisme modéré préférable aux rigueurs des Orientaux. Pour moi, Sulpice et Hilaire d'Arles, en vantant l'un et l'autre les tempéraments apportés par leurs héros respectifs à la vie des ascètes, n'ont fait que les opposer aux anachorètes de l'Orient. Gallus a dit le mot de la situation : un Gaulois ne vit pas comme un ange. Et si Gallus, « le disciple type de saint Martin », se défend contre une accusation, ce n'est pas contre celle d'un rigorisme excessif, c'est, tout au contraire, contre celle d'un trop grand laisser-aller.

trième siècle, je le répète, tout le monde pouvait faire des miracles, les évêques comme les moines. Hilaire et Ambroise en firent au même titre que Martin¹.

On prêtait à Martin le propos suivant, qu'« une fois évêque il n'avait plus la même faculté de miracle ». Et s'il a tenu ce propos, cela veut dire, évidemment, que les fonctions ou les honneurs épiscopaux lui ont fait perdre de sa vertu et de son état de grâce, que s'il était resté moine à Ligugé, il fût resté meilleur chrétien. Mais c'est la parole d'un homme modeste et qui a de l'esprit, et non pas celle d'un thaumaturge impénitent².

D'ailleurs, au moment même où il avouait n'être plus aussi apte au miracle, il fondait Marmoutiers et il vivait en moine. Je ne peux donc pas, entre ces deux mots de moine et de miracle, établir, dans la vie de saint Martin, un lien nécessaire.

CAMILLE JULLIAN.

1. M. Babut le reconnaît, p. 259-267.

2. *Dial.*, II, 4, 1 : *Illud autem animadverti sæpe, Martinum tibi dicere solitum nequaquam sibi in episcopatu eam VIRTUTUM GRATIAM suppetisse, quam prius se habuisse meminisset. Quod si verum est, immo quia verum est, conjicere possumus, quanta fuerunt illa, quæ monachus operatus est.* Il est d'ailleurs possible que Martin ait songé à vertu plutôt qu'à miracle. De la même manière, après sa communion félicienne, il avait peur d'être moins apte à exorciser (*ex energumenis tardius quam solebat et gratia minore curaret*, *Dial.*, III, 13, 5). — M. Babut (p. 267-275) écrit, d'après ces textes et d'autres, que Martin aimait à faire des miracles et à en parler. Peut-être faudrait-il, en cette affaire, distinguer miracles, apparitions du diable et exorcismes. En tout cas, Sulpice insiste sur le fait que Martin cachait les résultats de son action (*latere*, V., 1, 7). — M. Babut tendrait à conclure de ces faits surnaturels que Martin était ou une sorte d'imposteur ou une sorte d'illuminé (« capable d'en imposer aux gens crédules ou de subir des illusions... misérables », p. 274). C'est, je crois, se méprendre sur la mentalité et de cette époque et de toutes les époques de foi. Entre mille exemples, voyez Grégoire le Grand racontant le miracle de saint Sabin de Plaisance, arrêtant une inondation du Pô par un commandement écrit jeté dans le fleuve (*Dial.*, III, 10; *P. L.*, t. LXXVII, c. 236).